



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ VT-441PP / VT-441V PP

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit VT-441PP / VT-441V PP

Synonymes; marques commerciales Prepreg with Environmentally Friendly FR4 Epoxy Resin.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Fabrication de circuits imprimés

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Ventec Central Europe GmbH
Morscheimer Strasse 15
67292 Kirchheimbolanden
+49 6352 75326-0
salesde@ventec-europe.com

Fabricant Ventec Electronics (Suzhou) Co. Ltd
308, Taishan Road,
New District,
Suzhou Jiangsu,
P.R.C. 215129

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 0086-512-68091810

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

VT-441PP / VT-441V PP

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Epoxy Resin - Proprietary Environmentally Friendly Formulation. Numéro CAS: —	64,0%
Classification Skin Irrit. 2 - H315	
Glass cloth Numéro CAS: 65997-17-3	36,0%
Classification Non Classé	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Testé sur matériaux PP 1080 RC 64%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin en cas de malaise. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.
Contact oculaire	Si des poussières sont entrées en contact avec les yeux, procéder comme suit. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Protection des secouristes	S'il est suspecté que des polluants atmosphériques sont toujours présents auprès de la personne touchée, le personnel de premiers secours doit porter un appareil de protection respiratoire approprié ou un appareil de protection respiratoire autonome.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de poussières pendant les opérations de découpe, polissage, ou ponçage impliquant ce produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Les poussières peuvent provoquer une légère irritation.
Contact oculaire	Les poussières peuvent provoquer une légère irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

VT-441PP / VT-441V PP

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit n'est pas inflammable.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la dispersion des poussières ou des produits contaminés.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire.

Protection individuelle Les protections individuelles suivantes sont nécessaires si exposé longuement durant l'usinage, le rectifiage ou le sciage de la matière

Protection des yeux/du visage Porter un équipement de protection des yeux.

VT-441PP / VT-441V PP

Protection des mains	Porter des gants de protection.
Autre protection de la peau et du corps	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène	Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.
Protection respiratoire	Porter un masque à poussières approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
Odeur	Pas d'odeur caractéristique.
Seuil olfactif	Ne s'applique pas, puisque le produit est sans odeur.
Inflammabilité (solide, gaz)	UL-94 V0
Densité relative	~ 1.6 - 1.9
Température de décomposition	385°C
Commentaires	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Pas réactif en conditions normales d'utilisation
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable en conditions normales d'utilisation
---------------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Produit stable. pas de réaction dangereuse lors la polymerisation
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la formation et la dispersion de poussières.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Décomposera à des températures dépassant 385°C. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO ₂). Oxydes d'azote (NO _x).
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Données indisponibles de ce mélange particulier
Contact cutané	La poudre peut irriter la peau.
Contact oculaire	La poussière peut être irritante pour les yeux

VT-441PP / VT-441V PP

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale La valorisation externe, le traitement, le recyclage et l'élimination des déchets doivent être conformes à toutes les réglementations locales et/ou nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE non listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Publié par Responsable HSE.

Date de révision 11/03/2020

Révision Issue 2

Numéro de FDS 4547

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité H315 Provoque une irritation cutanée.

VT-441PP / VT-441V PP

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.